

Montreuil, 4 juin 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour les filières viandes rouges du 30 mai 2018

Le conseil spécialisé pour les filières « ruminants et équidés » s'est réuni le 30 mai 2018, sous la présidence de Bruno Colin. À l'ordre du jour : conjoncture économique des filières ruminants au premier trimestre 2018, appui aux exportateurs, négociations d'ouverture de marchés en cours, étude de l'Idèle sur les freins à la transmission des exploitations...

#### Conjoncture économique des filières des ruminants au premier trimestre 2018

Concernant le **secteur bovin**, les exportations françaises de *veaux de boucherie* sont en progression de 3 % par rapport au premier trimestre 2017. La demande faiblit toutefois sur le marché européen. Les prix des veaux de boucherie sont orientés à la hausse dans tous les pays de l'Union européenne.

Les exportations de *broutards* sont plutôt stables et les prix résistent sur le marché français.

Les exportations de *jeunes bovins finis* sont, en revanche, en recul de plus de 20 % par rapport à 2017. Aucune exportation vers le Liban et l'Algérie n'est enregistrée pour l'heure.

*A contrario*, les exportations de viandes bovines fraîches ou réfrigérées progressent de près de 3 % par rapport au premier trimestre 2017.

Les achats des ménages pour leur consommation à domicile continuent de s'éroder en ce début d'année pour les pièces à bouillir/braiser mais aussi à griller ou rôtir.

Concernant le **secteur ovin**, la production britannique est en hausse et les prix s'envolent outre-Manche au cours du premier trimestre 2018. En France, la production est en recul, engendrant une baisse saisonnière des prix moins marquée qu'en 2017. La consommation progresse de plus de 2 % par rapport au premier trimestre 2017.

*Pour en savoir plus, consulter les dernières notes de conjoncture diffusées au conseil :*  
<http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

#### Appui aux exportateurs : la procédure d'ouverture effective du marché chinois pour la viande bovine se poursuit

La France a obtenu la levée de l'embargo chinois pour cause d'ESB le 3 mars 2017. La visite d'État du Président de la République Emmanuel Macron en Chine le 18 janvier 2018, a permis d'acter l'accélération du processus d'ouverture du marché de la viande bovine avec l'ambition d'ouvrir le marché pour le 14 juillet prochain, soit en six mois au lieu de 4 à 5 ans habituellement. Les formalités sanitaires préalables à des exportations effectives dès la mi-juillet progressent même si certains points restent à discuter et que le résultat de la mission d'inspection n'est pas encore connu à ce jour.

La signature du protocole devrait normalement intervenir à la mi-juin, à l'occasion d'un déplacement du Premier Ministre en Chine. Les entreprises françaises candidates à l'exportation ont été inspectées par les autorités chinoises entre le 30 avril et le 10 mai dernier, en parallèle des négociations sur le protocole. Leur rapport est attendu dans les jours qui viennent.

Par ailleurs, les négociations avec la Corée du Sud pour la levée de l'embargo ESB, travail de très longue haleine, se poursuivent.

Enfin, les discussions en marge de l'OIE, l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, ont permis d'avancer dans les discussions avec un certain nombre de pays comme le Liban, la Jordanie, le Kazakhstan, l'Iran ou l'Irak.

## Étude de l'Idele sur les freins à l'installation et à la transmission en élevage ruminant

L'institut technique de l'élevage (Idele) a mené une étude permettant d'identifier les principaux freins à l'installation et à la transmission en élevage ruminant : l'accès au foncier, le coût de la reprise, les résultats économiques, les difficultés de financement, l'affaiblissement du dispositif d'aides à l'installation et de prêts bonifiés, la complexité du parcours à l'installation...

À l'inverse, la conjoncture a peu d'impact sur la volonté de s'installer surtout dans le cadre familial car la volonté de transmission reste forte, indique l'Idele, qui souligne surtout l'incohérence entre le capital nécessaire et le revenu dégagé par l'activité.

Ces freins conduisent à un renouvellement des générations insuffisant pour empêcher le vieillissement des chefs d'exploitation. Entre 2010 et 2013, 1 départ sur 2 a été remplacé dans le secteur ovin et moins de 1 sur 3 en bovins viande.

Le renouvellement des générations en élevage est un problème général dans toute l'Union européenne.

## Maintenir un courant d'exportation en dépit des foyers de FCO

La direction générale de l'alimentation a présenté un point de situation sur les foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) détectés en France. Les sérotypes BTV 4 et 8 sont présents sur le territoire. L'éradication de la maladie n'est plus recherchée. Il s'agit désormais pour les professionnels de s'organiser pour vivre avec la maladie en vaccinant certains animaux afin de maintenir un courant d'exportation. En outre, une révision de la réglementation européenne est envisagée, concernant le classement et la réglementation des maladies animales. La FCO devrait être classée en catégorie C, c'est à dire une maladie "à garantie additionnelle" pour laquelle des conditions de mouvements entre zones de statuts sanitaires différents pourront être imposées.

Ces sujets seront à nouveau abordés lors de la prochaine réunion du CNOPSAV, conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, placé auprès du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. La filière appelle de ses vœux une politique sanitaire gagnante au niveau commercial, qui permette également de prendre en compte les problématiques de marché.

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet                      Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil            Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)